

Public concerné

- Avoir moins de 26 ans
- Etre titulaire d'une première année de master ou d'un diplôme équivalent à Bac+4 (240 ECTS) soit 30 crédits par semestre, en Droit, Géographie, AES...
- Avoir suivi en Master 1 des enseignements correspondant aux matières du Master 2 GT

Sélection - recrutement

Sélection sur dossier suivie d'un entretien.

Effectif : environ 20 apprentis par spécialité

Durée de la formation : 1 an

Date de début de formation : septembre

Modalités d'obtention du diplôme

Examen écrit et/ou oral terminal (pour les cours magistraux) et contrôle continu (pour les TD), soutenance d'un mémoire.

Rythme de l'alternance

15 jours en entreprise / 15 jours à l'université

Sites Internet d'information

www.cfaiurc.fr

www.droit.univ-tours.fr

Adresse E mail du secrétariat de la formation

lucie.nabarre@univ-tours.fr

Téléchargement des dossiers de candidature

Internet, à partir de janvier

www.droit.univ-tours.fr

Date de dépôt de candidature

avril

Intitulé de la formation Master 2 Gouvernance Territoriale (GT)

Spécialités :

- Administration des Collectivités Locales (ACL)
- Environnement, Territoire et Paysage (ETP)
- Management des Territoires et Urbanisme (MTU)

Lieu et adresse de la formation
Faculté de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales
50 av. Jean Portalis BP 0607 | 37206 TOURS cedex 3

Contact
Lucie NABARRE
02 47 36 10 30
lucie.nabarre@univ-tours.fr

Responsable de la Mention
Corinne MANSON

Responsables Pédagogiques
Corinne TOURET (ACL)
Jean-Louis YENGUÉ (ETP)
Hovig TER MINASSIAN (MTU)



Septembre 2013



Blois Bourges Chartres Châteauroux Issoudun Orléans Tours

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE

SCIENCES
INDUSTRIEL

COMMERCIAL

DROIT
GESTION

COMMUNICATION

BAC + 5

MASTER 2

GOVERNANCE TERRITORIALE

PAR APPRENTISSAGE

- ADMINISTRATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES (ACL)
- ENVIRONNEMENT, TERRITOIRE ET PAYSAGE (ETP)
- MANAGEMENT DES TERRITOIRES ET URBANISME (MTU)



CFAIURC
Centre de Formation d'Apprentis
Inter Universitaire Région Centre



UNE FORMATION UNIVERSITAIRE
UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



INTITULÉ DE LA FORMATION :

MASTER 2 MENTION
GOUVERNANCE TERRITORIALE

- SPECIALITÉS :
- ADMINISTRATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES (ACL)
 - ENVIRONNEMENT, TERRITOIRE ET PAYSAGE (ETP)
 - MANAGEMENT DES TERRITOIRES ET URBANISME (MTU)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Spécialité : Administration des Collectivités Locales
Développer des compétences de haut niveau liées au droit et à la gestion locale. Former des praticiens chargés selon les fonctions occupées, de conseiller, d'aider les responsables locaux dans la définition juridique des politiques locales puis dans la mise en œuvre de celles-ci.

Spécialité : Environnement, Territoire et Paysage
Analyser, comprendre l'environnement, le paysage et les enjeux associés. Acquérir des compétences géographiques et juridiques dans la conduite ou la commande de diagnostics et d'études des situations, dans la collecte et le traitement des informations spatialisées et dans la communication et la sensibilisation sur le patrimoine naturel et paysager.

Spécialité : Management des Territoires et Urbanisme
Acquérir une double compétence, juristes-géographes, réunie de façon nouvelle pour traiter de la complexité des territoires urbains et gérer les nouveaux enjeux et les nouvelles pratiques de la planification territoriale.

DÉBOUCHÉS :

La mention GT permet de répondre aux besoins en matière de formation des cadres autant dans les secteurs public et privé. Elle prend en compte les évolutions récentes des conditions de fonctionnement du monde territorial. Il s'agit notamment des évolutions concernant l'externalisation d'un nombre de plus en plus grand de missions et celles concernant l'exigence de connaissances très spécialisées en droit des collectivités locales et en aménagement urbain, développement durable, paysage et environnement.

La mention offre des perspectives de recrutements diversifiés auprès :

- des collectivités territoriales elles-mêmes,
- des structures de coopération intercommunale (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale),

ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES LOCALES		
SEMESTRE 9		
UE1 Pilotage des collectivités territoriales	10	
Droit et libertés des collectivités territoriales et intercommunalités		
Gouvernance territoriale		
Responsabilités des gestionnaires locaux		
Organisation territoriale		
Démocratie participative locale		
Droit financier local		
UE2 Politiques publiques locales	6	
Action sanitaire et sociale territoriale		
Développement local et interventionnisme économique		
Politiques culturelles territoriales		
Politiques locales de sécurité		
UE3 Moyens de l'action territoriale	9	
Gestion des Ressources Humaines		
Contractualisation des politiques publiques		
Partenariats locaux		
Achat public		
Contrôle et évaluation des politiques publiques territoriales		
Action publique et développement durable		
UE4 Outils, langages et techniques de préparation à la vie professionnelle	5	
Techniques d'expression écrite et orale en milieu professionnel		
Communication territoriale et administration électronique		
Informatique appliquée		
Langue vivante		
Rencontres financières professionnelles		
Techniques d'insertion professionnelle		
SEMESTRE 10		
UE5 Accompagnement du projet professionnel	10	
Projets tutorés (Gestion de projets)		
UE6 Mémoire et soutenance	20	

TRONC COMMUN

- des bureaux d'études,
- des entreprises publiques locales (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, sociétés publiques locales d'aménagement),
- des agences d'urbanisme,
- des associations, notamment celles reconnues d'utilité publique,
- des entreprises qui ont par délégation ou par vocation à s'occuper de gestion, d'aménagement, de mise en œuvre de politiques publiques.

Les diplômés pourront s'insérer également dans la Fonction Publique Territoriale par la voie du concours ou par la voie contractuelle dans les communes, départements, régions, structures intercommunales (EPCI à fiscalité propre et syndicats), Sociétés d'économie mixte et organisations exerçant leurs activités en relation directe avec les collectivités territoriales.

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRE ET PAYSAGE		
SEMESTRE 9		
UE 1 Fondamentaux	10	
Approches croisées de l'environnement		
Environnement et anthroposystèmes		
Action publique et développement durable		
Gouvernance territoriale		
Responsabilités des gestionnaires locaux		
Contrôle et évaluation des politiques publiques territoriales		
UE2 Outils	10	
Repères juridiques et géographiques		
Cartographie assistée par ordinateur - Dessin assisté par ordinateur		
Systèmes d'informations géographiques		
Techniques d'insertion professionnelle		
Langue vivante		
UE3 Gestion des ressources et risques	10	
Connaissances biophysiques : eau, air		
Risques environnementaux		
Gestion et planification		
Risque d'inondation ou risque industriel		
SEMESTRE 10		
UE4 Nature et paysage	10	
Connaissances biophysiques, sol, végétation		
Nature et ville		
Ingénierie territoriale paysagère		
Politiques patrimoniales		
UE5 Travaux appliqués	10	
Chantier école		
Étude de cas		
Réponse à une commande		
Séminaires		
UE6 Travail individuel	10	
Rédaction d'un mémoire avec soutenance publique		

MANAGEMENT DES TERRITOIRES ET URBANISME		
SEMESTRE 9		
UE1 Outils et techniques	9	
Repères juridiques et géographiques		
Commande publique et aménagement		
Techniques d'expression écrite et orale en milieu professionnel		
Technique d'insertion professionnelle		
Systèmes d'informations géographiques		
Langue vivante		
UE2 Gestion des compétences locales	11	
Action publique et développement durable		
Contrôle et évaluation des politiques publiques		
Gouvernance territoriale		
Responsabilités des gestionnaires locaux		
Acteurs et outils de la maîtrise foncière et de l'aménagement urbain		
Participation des administrés		
UE3 Étude d'un cas concret de planification	10	
Exécution d'un projet encadré par les praticiens et des enseignants et comprenant des séminaires, des sorties-terrain et deux présentations publiques		
SEMESTRE 10		
UE4 Organisation des territoires et planification urbaine	10	
Planification générale des territoires		
Politiques patrimoniales		
Déplacements, transports, flux et réseaux		
Risques environnementaux		
Habitat et développement durable		
UE5 Mémoire	20	
Rédaction d'un mémoire avec soutenance publique		

VALIDATION D'ACQUIS :

Tout diplôme préparé dans le cadre du CFA relève de l'enseignement supérieur.

A ce titre, un candidat peut valider son expérience pour :

- Accéder à une formation à laquelle il ne pourrait prétendre sur la base des diplômes qu'il possède (décret de 1985) = Validation d'Acquis Professionnels (VAP)
 - Obtenir tout ou partie d'un diplôme, en justifiant des connaissances, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention de ce diplôme (loi et décret de 2002)
- = Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)